

BIBA

"Déclaration gourmande" : dites-le avec des confiseries

Par [Julie Reynié](#) Le 04 avril 2015 à 10h30

Calissons, macarons, financiers,... : sur ce nouveau site, tous les produits artisanaux peuvent être personnalisés selon nos envies. De quoi nous donner des idées.



© Déclaration Gourmande

Envie de déclarer votre flamme à votre homme ? D'envoyer des faire-part originaux, qui marqueront esprits et papilles ? [Déclaration Gourmande](http://www.declaration-gourmande.fr), c'est un nouveau site qui vous propose d'inscrire un message et/ou un visuel sur des produits artisanaux de qualité.

Sélectionnés parmi les meilleurs confiseurs et pâtisseries d'Aix-en-Provence, les calissons sont déclinés en carrés, ronds, miniatures, à la violette, à la mirabelle, ou encore au citron (huuuum). On peut aussi écrire nos messages sur des biscuits, des macarons, des financiers, présentés dans des écrins au design épuré et graphique en noir et blanc.

Idéal pour les événements privés, baptêmes, anniversaires, mariages, ou les événements d'entreprises. Voici un bon prétexte pour se montrer encore plus gourmande !

> **Prix** : les pâtisseries et confiseries personnalisées sont présentées en coffrets de 6 à 12 pièces entre 12 et 24€. Une collection de cadeaux d'invités de 3 pièces est aussi disponible, entre 3 et 5€. Pour vos événements, les produits peuvent être commandés à l'unité, autour de 1€ pièce.

> www.declaration-gourmande.fr